

LA FARLÈDE ET SA JEUNESSE

Bourse au permis de conduire et Contrat de réussite solidaire

DÈS 17 ANS POUR LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE ET 16 ANS POUR LE CONTRAT DE RÉUSSITE SOLIDAIRE, JE PARTICIPE À UNE ACTION DE BÉNÉVOLAT ET EN ÉCHANGE JE PEUX AVOIR UNE AIDE POUR MES PROJETS. LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS), EN ASSOCIATION AVEC LA MISSION LOCALE, SE MOBILISE POUR LES JEUNES, EN METTANT À LEUR DISPOSITION DES MOYENS DE RÉALISER LEURS PROJETS.

Le CCAS accompagne les projets personnels, encourage les initiatives, et soutient ceux qui en ont besoin. Découvrez le tableau ci-dessous pour comprendre et découvrir ces dispositifs.



Depuis le mois de septembre 2012	C'est quoi ?	Qui fait quoi ?	Pour qui ?	La contrepartie ?	« Je m'engage pour ... »
BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE	Aide financière à l'obtention du permis de conduire, nécessaire à l'insertion professionnelle.	La sélection est effectuée par le Conseil d'Administration du CCAS, en collaboration avec la Mission Locale du Coudon.	Les Farlédois de 17 à 25 ans ne disposant pas de ressources personnelles ou familiales suffisantes	Le bénéficiaire est tenu de s'investir dans un projet d'intérêt collectif de son choix. Cette mission de bénévolat aura un caractère social, humanitaire ou d'intérêt général : festivités, animations, sorties...	Pour une durée minimum de 10 heures et maximum de 50 heures dans la mission de bénévolat.
CONTRAT DE RÉUSSITE SOLIDAIRE	Aide financière pour soutenir un projet personnel ou professionnel.	Le CCAS accompagne le candidat dans l'élaboration de la réussite de son projet.	Les Farlédois de 16 à 25 ans, ne disposant pas de ressources personnelles ou familiales suffisantes.		

Les chiffres

- > 46 jeunes ont bénéficié de cette permanence sociale en 2011
- > 31 jeunes du canton de Solliès-Pont ont bénéficié d'un F.A.J. pour un montant de 7061€, en 2011.
- > 11 jeunes farlédois ont bénéficié d'une aide à la mobilité (pour un montant de 941,50€) afin d'optimiser les démarches d'accès à l'emploi et à la formation, en favorisant la mobilité.
- > 54 jeunes ont été orientés vers le Centre de Bilan de Santé « La Colombe » à Toulon dans le cadre d'une convention Conseil Régional/CAF du Var/AIST (Association Interprofessionnelle Santé au Travail).
- > Des ateliers collectifs « se débrouiller au quotidien » sur les thématiques de la santé et du logement ont été mis en place depuis le mois de mai 2011.



ACTION SOCIALE

Bilan de la mission locale

La mission locale du Coudon au Gapeau assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle. Le CCAS participe activement à ces mesures d'accompagnement social. Des permanences sont assurées dans les locaux du CCAS de La Farlède par une conseillère emploi assurant la gestion administrative et financière du dispositif relatif au Fond d'Aide aux Jeunes (F.A.J.). Elle répondra aux questions logement et santé et redirigera les personnes concernées vers la conseillère en Économie Sociale et Familiale du siège de La Garde.

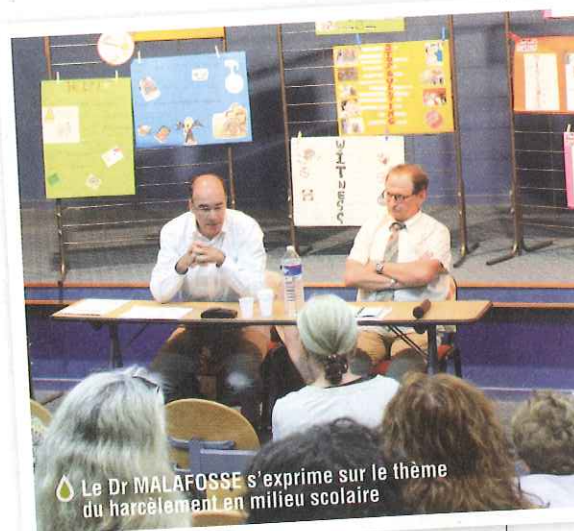


Pour plus de renseignements, la mission locale vous accueille chaque jeudi après-midi au CCAS sur rendez-vous : 04 94 27 85 84. Consultez également le site internet : www.mlcloudongapeau.org

CONFÉRENCE

Intervention du Docteur Malafosse

Le 11 juin dernier a eu lieu, au collège André Malraux, une intervention du Docteur Malafosse sur le harcèlement en milieu scolaire. Cette action d'information et de prévention autour des adolescents, conduite par le CCAS en collaboration avec le corps enseignant, a permis de sensibiliser les jeunes, ainsi que les adultes présents, au problème de la souffrance psychologique chez les jeunes.



Le Dr MALAFOSSE s'exprime sur le thème du harcèlement en milieu scolaire